

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 20 mai 2009, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

- M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
- M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
- M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
- M. Sylvain Pamerleau, citoyen
- M. Patrick Riopel, TCARO
- M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
- M. Carl Cléments, Kino-Québec
- M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes:

- M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. De

: M. Denis Langevin, citoyen M^{me} Libana Kassab, Commission jeunesse

M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires

DISTRIBUTION: Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie

communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil

municipal et au greffier.

1. **OUVERTURE**

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous. Nous commencerons la rencontre avec le Point 4. et poursuivrons avec l'ordre du jour par la suite.

4. PROCÉDURES DE GESTION ET D'ATTRIBUTION DES TERRAINS SPORTIFS - FIRME DBSF

M. Gilles Desjardins nous présente M. Pierre Fortier de la firme DBSF qui a eu le mandat d'élaborer une procédure de la gestion et d'attribution des différents terrains sportifs. Il nous fait part de son analyse.

Contenu de la présentation

- Le mandat
- La méthode utilisée
- Survol des résultats globaux Baseball
- Recommandations Baseball Survol des résultats globaux Soccer
- Recommandations Soccer
- Survol des résultats globaux Tennis
- Recommandations Tennis
- Conclusion

Le mandat

La démarche a pour but de proposer une procédure de gestion et d'attribution des heures de terrains sportifs comportant les pratiques du soccer, des sports de balle et du tennis en prenant en compte :

- Les besoins des clubs et des organisations concernées sur une base comparative et en fonction des standards;
- Les demandes des disciplines émergentes;
- La situation de l'offre et sa capacité de répondre à la demande sur une base sectorielle et dans son ensemble;
- Les divers modèles de gestion sur une base comparable avec d'autres villes similaires:
- La Politique des loisirs, du sport et du plein air en matière d'équité, d'accessibilité et d'efficacité des ressources.

La méthode utilisée

Le plan de travail comportait :

- 1. Rencontre préliminaire de travail
- 2. Portrait de l'offre et de la demande
- 3. Situation de la demande en regard de l'offre
- 4. Analyse de modèles comparables de gestion
- 5. Rédaction du rapport final
- 6. Présentation des recommandations aux organismes

Le défi :

- 5 secteurs, une ville, une dimension régionale à prendre en compte;
- Une offre comportant 102 terrains de soccer, 42 terrains de baseball et 75 terrains de
- Une demande provenant de 6 associations de soccer, 5 associations de baseball et 4 associations de tennis;
- 4 modèles de gestion (Laval, Lévis, Sherbrooke et Repentigny) dans les 3 disciplines.

Les travaux ont comporté :

- Production de questionnaires de cueillettes de données adaptés et une procédure de
- Des entrevues téléphoniques;
- De nombreuses validations;
- Des conférences téléphoniques;
- Un traitement rigoureux et la production de nombreux tableaux;
- L'analyse des données

À 19 h 15, M. Sylvain Pamerleau se joint à la rencontre.

Un cheminement critique qui a été affecté par :

- Une sous documentation des associations;
- Une très grande difficulté de communication avec les associations;
- Une collaboration variable.

Par la suite, pour chacun des terrains sportifs, soit baseball, soccer et tennis, un survol des résultats par secteur a été fait ainsi que des recommandations ont été proposées.

À 18 h 45, M. Denis Tassé se joint à la rencontre.

Il nous a fait part également de sa conclusion de son mandat.

Suite à la présentation, M. De Sylva trouve très important d'informer les membres du conseil du rapport de la firme DBSF afin de prendre connaissance des données qui se retrouvent dans ce rapport.

- M. Pamerleau trouve également très important de déposer le rapport auprès des membres du conseil, car beaucoup d'informations stratégiques s'y retrouvent.
- M. Fortier précise également que les associations sont au courant des données qui sont indiquées au rapport.
- M. Desjardins souligne que la dernière page de la présentation sera modifiée afin d'y inclure le dépôt du rapport auprès des membres du conseil.

CLSVC-2009-24 DÉPÔT DU RAPPORT« ÉLABORATION D'UNE PROCÉDURE DE GESTION ET D'ATTRIBUTION DES HEURES DE TERRAINS

SPORTIFS » AUPRÈS DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE la firme DBSF a reçu le mandat d'élaborer une procédure de gestion et d'attribution des heures de terrains sportifs;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire juge important de déposer ce rapport aux membres du conseil afin que tous puissent prendre connaissance des informations :

IL EST PROPOSÉ PAR FRANÇOIS GRENIER APPUYÉ PAR JOSEPH DE SYLVA

QUE le rapport de la firme DBSF soit déposé pour information auprès des membres du conseil municipal.

Adoptée.

M. Rousseau remercie M. Fortier pour sa présentation et tout le travail effectué dans ce dossier.

2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

M. Rousseau souligne que le Point 8. Demandes aux programmes du cadre de soutien sera retiré de l'ordre du jour et reporté.

Au Point 16. Varia, deux sujets sont ajoutés :

- 16.1 Gala loisirs Outaouais
- 16.2 Date prochaine rencontre de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire

CLSVC-2009-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU APPUYÉ PAR PATRICK RIOPEL

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2009

Un retour sur le procès-verbal du 22 avril est fait.

Point 4. – Projet de tennis à la Sporthèque – TOP

M. Pilon tient à préciser qu'il a confirmé le versement du montant de 100 000 \$ provenant de l'utilisation des surplus de l'ex-ville de Hull et conditionnel à ce que le CLD et le gouvernement du Québec contribuent également au projet ainsi que l'acceptation du Service d'urbanisme concernant la dérogation mineure à faire pour le projet de construction.

Point 5. – Centre de développement du sport de Gatineau

M. Rousseau souligne qu'une présentation au comité plénier a eu lieu afin de faire connaître la composition du conseil d'administration.

Une prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue au début juin.

Point 8. – Patinoires extérieures

M. Rousseau souligne qu'une présentation a eu lieu au comité plénier afin de présenter le bilan de la saison 2008-2009.

Point 7 - Gymnastique

- M. Jean-Marc Purenne souligne que ce point devait être ramené à la Commission afin d'en discuter puisque qu'à la dernière rencontre plusieurs membres étaient absents.
- M. Rousseau souligne que suite à la discussion avec les personnes présentes, il avait été clair qu'un mandat de fusion des clubs de gymnastique et de natation devait être entrepris et le Service a entrepris cette démarche afin de présenter le tout au comité plénier le 16 juin prochain afin que les membres du conseil puissent prendre connaissance de la situation et prendre une décision. Les membres présents s'accordent à ce que le comité plénier puisse prendre une décision éclairée pour les deux disciplines.

CLSVC-2009-26 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2009

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK RIOPEL APPUYÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU

D'adopter le procès-verbal de la séance du 22 avril 2009.

Adoptée.

3.1 TABLEAU DES SUIVIS

Le tableau des suivis est déposé pour information.

5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucune personne ne s'est présentée.

6. <u>BILAN - PRESTATION DE SERVICES DES TERRAINS SPORTIFS</u>

M. Gilles Desjardins nous présente M. Luc Philion, chef de division, Parcs et espaces verts au Service des travaux publics. Ce dernier nous informe du bilan de la saison 2008 de la prestation du niveau de service des terrains sportifs.

M. Philion amorce sa présentation en nous informant des objectifs :

- Rappel du contexte
- Actions réalisées en 2008 et résultats
- Améliorations à apporter en 2009
- Recommandations

Rappel du contexte :

- Aucune politique officielle sur le sujet avant l'adoption d'une nouvelle politique en 2008.
- Différent niveau de service selon les secteurs.
- Inconstance et lacunes dans la prestation du niveau de service selon les secteurs.
- Surutilisation des terrains.
- Détérioration prématurée des terrains sportifs.
- Vieillissement des infrastructures.

Recommandations 2007 et actions 2008 :

- Création de deux équipes dédiées à l'entretien des terrains sportifs

- Embauche de 6 employés additionnels pour 24 semaines.
- Une équipe de 3 employés affectée dans le secteur Est (Gatineau, Buckingham, Masson-Angers).
- Une équipe de 3 employés affectée dans le secteur Ouest (Hull).
- Aucune intervention dans le secteur d'Aylmer. Ces travaux étant déjà confiés en sous-traitance.

- Contraintes 2008:

- Formation ardue des employés, en raison du mouvement de personnel et des postes vacants.
- Manque de connaissance des contremaîtres en la matière en raison des postes vacants (contremaître par intérim).
- Formation technique spécifique aux terrains sportifs déficients chez les contremaîtres et cols bleus.
- Manque de connaissance relié à l'utilisation de la machinerie spécialisée.

Mise en place d'un programme d'entretien régulier et annuel :

- Programme d'entretien mis en place pour les terrains d'excellence uniformisé pour l'ensemble du territoire, incluant:
- Contrat de 43 000 \$ confié à un sous-traitant pour les terrains d'excellence suivants :
 - Parc Ernest-Gaboury (3)
 - Parc Georges-Étienne-Cartier
 - Parc Tecumseh
 - Parc Gilbert-Garneau
 - Parc Robitaille
 - Parc Allen
- Travaux d'entretien effectués en régie pour les terrains d'excellence suivants :
 - Complexe Mont-Bleu
 - Parc du Ruisseau
 - Parc du Plateau

-	Suivi rigoureux des l'entretien annuel.	travaux	à	faire	auprès	du	sous-traitant	responsable	de

- Interventions spécifiques durant les fins de semaine (terrains de balle) appréciées par les associations de baseball lors des tournois d'envergure.
- Travaux d'entretien préventif pour l'ensemble des terrains de soccer et de balle (fertilisation, aération, terreautage, réensemencement, etc.).

Contraintes

- Problème important rencontré avec le sous-traitant responsable de la tonte de pelouse dans le secteur d'Aylmer, forçant la Ville à résilier le contrat.
- Mise en place d'un calendrier de rencontres impliquant les différents intervenants afin de favoriser une meilleure communication
 - Rencontre initiée par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.
 - Rencontres présaison avec les intervenants du baseball, soccer et tennis au printemps.

- Contraintes

- Communication difficile entre les associations de soccer concernant l'utilisation des terrains en période hors saison (automne).
- Aucune mesure de restrictions de l'utilisation des terrains lors des journées de pluie mise en place.
- Problématiques opérationnelles d'éclairage importantes.

- Prévoir un programme (plan triennal) de réhabilitation des infrastructures de soutien

- Programme de remplacement des infrastructures de soutien devra être priorisé lors de la préparation du prochain plan quadriennal des parcs et des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.
- Interventions spécifiques effectuées à l'été 2008 ou en voie d'être effectuées ce printemps
 - Remplacement filet cage de frappeurs (parc Sanscartier).
 - Remplacement arrêt-balles (parc St-René).
 - Installation de filets arrêt-balles (parcs Maisonneuve et Beauchampville).
 - Installation de protecteurs de clôture (parcs Sanscartier 1, 2, 3, Moussette, Maisonneuve, McAndrew et Beauchampville).
 - Remplacement de toiles de tennis (polyvalente de l'Île et des Draveurs).
 - Remplacement d'une clôture terrain de tennis (de l'Île).
 - Installation de clôtures (parcs Ernest-Gaboury et Tecumseh).
- Effectuer la conciergerie et la cueillette des ordures les fins de semaine sur les sites ciblés et lors de compétitions d'envergure
 - Interventions fréquentes durant les fins de semaine, particulièrement aux complexes Mont-Bleu, Sanscartier, Moussette, Ernest-Gaboury et St-René.

- Mettre en place un programme de recyclage

Deux cents contenants installés sur l'ensemble des terrains sportifs.

- Contraintes

- Problèmes rencontrés avec les contenants :
 - Autocollants qui décollent sur le couvercle.
 - Contour de styrène qui brise par température froide.
 - Exige un entreposage à l'intérieur durant l'hiver.

- Cesser le lignage des terrains de soccer effectué en régie dans le secteur Masson-Angers
 - Accorder une subvention de 3 000 \$ à l'organisme responsable du lignage des terrains de soccer de la ville de Gatineau.
- Fournir et livrer aux associations de baseball de la poussière de pierre (blanche)
 servant à ligner les terrains de balle sur l'ensemble du territoire
 - Cette procédure est maintenant en vigueur pour l'ensemble de la ville.

Recommandations:

- Assurer une formation plus spécialisée sur l'entretien des terrains sportifs aux contremaîtres et cols bleus et créer une enveloppe budgétaire de 5 000 \$ à cette fin pour 2010.
- Assurer avec la Division édifices et électricité un meilleur suivi concernant l'entretien des systèmes d'éclairage.
- Établir un processus d'attribution et d'utilisation des terrains (mandat déjà confié à une firme de consultants par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire).
- Évaluer et négocier avec le Syndicat des cols bleus la pertinence de confier l'entretien des terrains d'excellence du secteur de Hull (3) en sous-traitance.
- Évaluer la pertinence de confier la supervision du programme à un seul responsable pour l'ensemble de la ville et former une équipe grande ville.
- Assurer avec le Service de l'ingénierie la mise à jour de l'inventaire de la superficie des terrains sportifs.

Suite à la présentation, M. Purenne souligne qu'il serait important d'ajouter ce qui a trait au plan quadriennal dans la liste des recommandations, c'est-à-dire que le Programme de remplacement des infrastructures de soutien devra être priorisé lors de la préparation du prochain plan quadriennal des parcs et des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

M. Pilon félicite M. Philion pour sa présentation et M. Rousseau souligne la belle collaboration de la division de M. Philion et de son Service concernant les parcs et espaces verts.

7. DÉMÉNAGEMENT D'UNE ÉQUIPE JUNIOR BB DE LA LIGUE DE HOCKEY DE L'EST DE L'ONTARIO

Ce point est reporté à la prochaine rencontre de la Commission.

8. <u>DEMANDES AUX PROGRAMMES DU CADRE DE SOUTIEN</u>

Ce point est reporté à une autre rencontre. L'analyse des dossiers n'est pas encore terminée et un délai est demandé.

9. <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE LA DESTINÉE</u>

M. Rousseau nous informe d'une demande d'aide financière qui a été déposée à la ville par le Centre d'Entraide La Destinée qui a du déménager suite à la fermeture du centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, en raison de l'état du bâtiment. Le tout a entraîné des dépenses imprévues à l'organisme. Une aide financière de 1 750 \$ est demandée à la Ville.

Au printemps 2008, la Ville se voit dans l'obligation d'interdire l'accès à tous les utilisateurs du centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf en raison de l'état du bâtiment.

En avril 2008, le Centre d'Entraide La Destinée doit quitter les locaux qu'il occupe au centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf et emménage dans de nouveaux locaux, ce qui lui occasionne des dépenses imprévues.

L'organisme occupait en permanence depuis plusieurs années des locaux au centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf.

Les ressources financières du Centre d'Entraide La Destinée sont limitées.

L'organisme est un lieu d'accueil et de soutien ouvert à toutes les femmes de la communauté dans le besoin.

Suite à la recommandation positive du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire appuie cette demande d'aide financière.

CLSVC-2009-27

RECOMMANDATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D'ENTRAIDE LA DESTINÉE – 1 700 \$

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide La Destinée a opéré au cours des dernières années dans des locaux permanents situés au centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a du fermer le centre St-Jean-de-Brébeuf, au printemps 2008, en raison de l'état du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du centre St-Jean-de-Brébeuf a forcé le Centre d'Entraide La Destinée à emménager dans de nouveaux locaux occasionnant ainsi à l'organisme des dépenses imprévues;

CONSIDÉRANT QUE le Centre La Destinée est un organisme dont les ressources financières sont limitées et qu'une demande d'aide financière a été adressée à la Ville pour l'aider à assumer les coûts d'emménagement dans de nouveaux locaux :

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS TASSÉ APPUYÉ PAR PATRICK RIOPEL

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande la demande d'aide financière de 1 750 \$ au Centre d'Entraide La Destinée pour l'aider à défrayer les coûts reliés à l'emménagement dans de nouveaux locaux.

Adoptée.

10. PRÉSENCES DES MEMBRES À LA COMMISSION

Suite à la discussion à la séance précédente, deux postes sont vacants à la Commission et un avis public sera publié prochainement dans les journaux locaux afin de remplacer les postes vacants, et ainsi, assurer la bonne marche des rencontres.

11. JEUX DU QUÉBEC

Aucun commentaire.

12. CENTRE SPORTIF

Aucun commentaire.

13. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU

Aucun commentaire.

14. CENTRE ROBERT-GUERTIN

Aucun commentaire.

15. CORRESPONDANCE

Lettres datées du 6 mai 2009

M. Pilon informe la Commission de l'envoi de deux lettres, soit à M^{me} Hélène Rollin et M. Jean Mercier les informant qu'ils sont remplacés comme membre à la Commission devant l'impossibilité pour eux d'assister aux rencontres. M. Pilon les remercie pour leur collaboration et le temps qui ont été accordés à la Commission.

16. VARIA

16.1 Gala Loisir sport Outaouais

M. Purenne invite les membres à L'Honneur aux boursiers du Gala 2009 aura lieu le jeudi 21 mai prochain, à compter de 17 h à la Sporthèque, au 72, rue Jean-Proulx, Gatineau (secteur de Hull). Lors de l'événement un montant de 22 000 \$ sera remis en bourse à plusieurs athlètes de la région de niveau excellence, élite et relève. De plus, nous dévoilerons les finalistes et l'invité d'honneur du 19^e Gala Loisir sport Outaouais.

Le 19^e Gala Loisir sport Outaouais aura lieu le mercredi 3 juin prochain à compter de 19 h, à l'Agora Gilles Rocheleau de la Maison du Citoyen, situé au 25, rue Laurier, Gatineau.

16.2 <u>Date – prochaine rencontre de la Commission</u>

M. Rousseau demande s'il est possible de devancer la prochaine rencontre prévue le 17 juin au 10 juin. Pour traiter, entre autres, le dossier touchant les demandes financières au cadre de soutien afin de présenter le tout pour le conseil du 16 juin 2009 et ainsi de faire préparer et remettre les chèques aux organismes le plus rapidement possible. Les membres sont d'accord avec ce changement. Une note sera transmise aux membres les informant de l'endroit de la rencontre. La rencontre débutera à 17 h 30.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2009-28 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU APPUYÉ PAR ALAIN PILON

De lever la séance à 20 h 37.

Adoptée.

Président	Secrétaire